h e t s
Haute école de travail social
Genève

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 ***Intitulé du module*** ***Champ carcéral : cadres légaux, institutions, pratiques professionnelle et dilemmes éthiques*** ***2017-2018***

Code
T.TS.SO354.H61129.F.17

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☐ module de base
☑ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
Aucune

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☑ semestre d'automne
☐ Autres

2 ***Organisation***

Crédits ECTS *
5

Langue
☐ allemand
☑ français
☐ français - anglais
☐ anglais
☐ français - allemand

3 ***Prérequis***
☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☑ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 ***Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ****

Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor
6 Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale
5 Collaborer entre professionnels et institutions

Compétences secondaires selon le référentiel des compétences Bachelor
6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels
6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant
6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels ont est impliqué
5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau
5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.

Objectifs d'apprentissage du module
Orientés vers la pratique et étayé sur des concepts qui appartiennent à la philosophie, au droit, à l'histoire et à la clinique du soin, les trois grands objectifs de ce module sont les suivants :
- Expliciter la question de la privation de liberté dans les perspectives de surveiller et de punir à travers les apports disciplinaires proposés;
- Comprendre les cadres légaux, les structures et les fonctionnements des établissements pénitenciers romands;
- Identifier les pratiques actuelles de travail social dans le champ carcéral, les questionner et analyser ces pratiques à travers les dilemmes et les paradoxes qui les traversent.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

Contenu

Dans ce module, les étudiant-e-s aborderont le champ carcéral romand dans sa dimension socio-historique afin de développer un point de vue critique des problèmes actuels, comme notamment la surpopulation carcérale ou l'incarcération de délinquants présentant de graves troubles psychiques. Ils/elles approfondiront également le code pénal suisse et sa mise en oeuvre dans les établissements pénitenciers en fonction des différents régimes : préventif, exécution de peine, semi-liberté, conditionnel. Ils/elles acquerront ainsi une compréhension de la structure, de l'organisation et du fonctionnement des établissements romands. Le contexte carcéral romand (concordat latin) sera d'abord explicité, puis les principaux enjeux soulignés dans une perspective criminologique. Sont ensuite convoqués des savoirs pluridisciplinaires : juridiques, psychologiques, philosophiques et historiques. En parallèle à ces propositions théoriques jalonnées d'illustrations pratiques, des enseignements plus spécifiques aux pratiques de travail social seront donnés par des professionnel-le-s TS dans le cadre des régimes : préventif, exécution de peine, semi-liberté et probation. Transversalement à chaque apport seront abordés les dilemmes éthiques et pratiques que pose l'incarcération aux pratiques d'action sociale et psycho-sociales. Les étudiant-e-s visiteront également la Prison de Champs-Dollon et auront l'occasion de dialoguer avec un détenu en probation.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Une partie de cours *ex cathedra* est construite autour d'apports des champs socio-historiques, psychopathologiques, juridiques, durant laquelle l'étudiant-e est sollicité-e à prendre des notes manuscrites afin de reformuler ainsi ce qu'il-elle apprend selon ses propres mots et de le-la préparer à l'examen.
En parallèle, des interventions de professionnel-le-s présenteront et discuteront avec l'étudiant-e des pratiques sociales au sein du champ carcéral : régime de la détention, de l'exécution de peine, de la semi-liberté et de la probation. L'étudiant-e pourra également interagir avec des professionnel-le-s d'associations dont le but est d'accompagner les "prisonniers" et leur famille.

Enseignants

Cours théoriques : Marc Pittet, Richard Best, Baptiste Viredaz.
Cours de pratiques professionnelles : Anne Blanchot, Julien Marey, Ibra Mbaye, Francine Ferrin, Sébastien Joly, Klaus Hoeren, Nicole Lavanchy

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Evaluation écrite en binôme d'étudiant-e-s soit la rédaction d'un travail écrit sur un dilemme se présentant aux travailleurs et travailleuses sociaux dans le champ carcéral et présentation orale de ce travail.

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. **La présence de l'étudiant-e est prise en compte dans l'évaluation** (voir point 8). Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

Modalités de répétition

L'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du module doit fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante (art. 23, al. 3 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Notation après répétition : A à E = module validé; F = module échoué définitivement.

7 ***Modalités de remédiation ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

Une présence régulière ainsi qu'une participation active sont nécessaires. En cas d'absences importantes, un travail complémentaire est demandé.

9 ***Bibliographie***

Artières, Ph., Quéro, L., Zancharini-Fournel, M. (2003) *Le Groupe d'Information sur les Prisons : archives d'une lutte, 1970-72*. Paris: IMEC.
Baechtold, A. (2008) *Exécution des peines : L'exécution des peines et mesures concernant des adultes en Suisse*, Berne, Staempfli.
Foucault, M. (1975) *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
Lhuillier, D. & Aymard, N. (1997) *L'univers pénitentiaire. Du côté du surveillant de prison.* Paris : Desclée de Brouwer.
Lhuillier, D. Lemiszewska, A. (2001) *Le choc carcéral.* Paris : Bayard.
Ogien, A. (1995) *Sociologie de la déviance.* Paris : Armand Colin.
Ribotel, P., Glardon, M. (1991) *Vie criminelle de Pierre Ribotel de Léchelle suivi de L'éternel taulard.* Lausanne : En bas.
Vidéraz, B., Thalmann V. (2013) *Introduction au droit des sanctions*, Genève, Schulthess.

10 ***Enseignant·e·s***

Lavanchy Nicole

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

Responsable de module *
Marc Pittet, Richard Best, Baptiste Viredaz, Nicole Lavanchy

Descriptif validé le *
18 septembre 2017

Descriptif validé par *
Alain Barbosa, responsable de filière